

L'une des difficultés est que dans les régions où se trouvent de grandes installations d'abattage, il faut que les normes d'hygiène soient rigides, mais une plus grande souplesse pourrait être permise dans les petites entreprises. Un soin convenable et raisonnable est certes plus important qu'un outillage compliqué. Je vous en fournis un exemple. L'exploitant d'une petite boucherie-abattoir me disait avoir été forcé d'abandonner les affaires à cause des règlements de classification. Il devait appeler le classificateur qui était à 40 milles de distance, mais n'avait pas les moyens de le payer. Si vous songez que les vendeurs de viande et de volaille doivent en faire faire le classement avant l'abattage, il est facile de voir ce qui se produisait.

La situation a entraîné dans les agglomérations rurales la perte de la transformation sur place. Les animaux sont maintenant transportés à des centaines de milles de distance vers la ville où ils sont abattus, et la viande est ensuite retournée aux agglomérations rurales. Cela signifie des pertes additionnelles pour l'industrie rurale, des prix plus élevés pour la viande et, chose des plus importantes, le fait que la perte se produit dans les agglomérations où on élève le bétail.

La classification attribuée par le gouvernement est peut-être importante, mais nous devons reconnaître qu'elle représente des frais additionnels et que le processus oblige virtuellement les petits abattoirs à abandonner les affaires, puisqu'il leur est impossible de faire effectuer une classification convenable. La protection du consommateur par les règlements de classification et d'hygiène a fait notablement augmenter le coût de la viande dans les petits villages et les a détournés d'un fonctionnement indépendant. Les petits abattoirs ayant dû abandonner les affaires, les grandes usines de traitement de la viande l'ont belle car il n'y a plus de concurrence automatique.

Qu'il me soit permis de me reporter à un article qui a paru le 10 avril dans le *Globe and Mail* et où sont nommées trois principales conserveries du Canada dont on peut acheter les actions. Cela montre que la totalité de l'industrie se concentre dans ces trois grandes compagnies. Le fait est important si on songe que ces petits abattoirs faisaient contrepoids aux frais croissants liés au traitement de la viande.

Monsieur l'Orateur, je ne pourrais pas étudier cette question des prix alimentaires sans mentionner les effets que les offices de commercialisation peuvent avoir. Les offices de commercialisation doivent nécessairement être d'une nature restrictive. Ils ont pour but d'empêcher la surproduction, et ceux qui les dirigent doivent viser à approvisionner le marché et rien de plus. Une production excessive entraîne un grand nombre de problèmes. Les offices de commercialisation tendent à appliquer des contingents. Ceux-ci deviennent de plus en plus rigides et, dans l'intérêt de la prétendue efficacité, tendent à la création de producteurs de plus en plus importants.

Cette concentration dans les mains de quelques producteurs ferme les portes aux nouveaux arrivants, et quand surviennent des conditions anormales, soit que la production baisse inopinément ou que la demande soit plus grande que prévue, on aboutit à des pénuries. A cet égard on doit se rappeler que sur une exploitation agricole on a besoin d'un contingent pour produire du lait, élever des poulets, produire des œufs, des dindons et même élever des porcs. On peut voir combien c'est décourageant pour quiconque envisage d'entrer dans cette industrie. Il est difficile sinon impossible d'obtenir un contingent à une époque déterminée. La question suivante se pose: si nous avons des offices de commercialisation, peuvent-ils mieux

Prix de l'alimentation

gérer les affaires et comment le feront-ils? Tout dépend du traitement individuel d'une marchandise. Comme les offices de commercialisation s'écartent du marché libre et ne sont sujets à aucune des forces normales qui régissent le marché, le problème de l'approvisionnement, des prix et de la structure d'une industrie deviendra plus difficile à résoudre. La raison partielle en est le manque de principes directeurs.

Voilà quelques-uns des domaines où nous devons être prudents lorsque nous évaluons l'influence que les offices de commercialisation peuvent exercer sur le prix. Nous devons nous demander si les offices de commercialisation devraient travailler dans l'intérêt du producteur ou du consommateur et ensuite nous devons décider où instaurer un point limite. Ce sont certains des domaines en ce qui concerne les prix alimentaires qui devront faire l'objet d'un examen.

En général, les régies de prix et de salaires ont connu des succès à brève échéance, mais elles ont été suivies de périodes d'inflation rapide au fur et à mesure que s'affaiblissaient les contrôles. Les régies de prix et de salaires sont tout d'abord efficaces à cause de la compression automatique des profits. C'est une situation difficile, car lorsque les profits sont bloqués, les salaires ont tendance à monter. Lorsque les régies de salaires et de prix deviennent nécessaires, il importe que le gouvernement maintienne une économie raisonnable afin que les forces inflationnistes ne détruisent pas inévitablement les avantages créés.

Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir donné l'occasion de parler sur cette très importante question.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour faire quelques remarques sur le premier rapport du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

Je suis membre du comité et j'ai été très préoccupé par l'étude qu'on a faite et qui devait se terminer par la présentation d'un rapport à brève échéance.

Je puis assurer la Chambre que le fait de présenter un premier rapport, après des séances aussi courtes, constitue tout un exploit. Je me suis rendu compte que lorsqu'on commence à étudier les causes de la hausse des prix à la consommation, ce n'est certainement pas après avoir assisté à quelques séances du comité qu'on peut tirer des conclusions.

● (2020)

La hausse des prix à la consommation a plusieurs causes et, lorsqu'on étudie ces causes au niveau de la production primaire, de la production secondaire, de la transformation, de l'emballage, de la commercialisation et du transport, on se rend compte qu'un si grand nombre de facteurs influencent les prix à la consommation, qu'il faudrait instituer un comité permanent de personnes compétentes qui, de concert avec les députés, exercerait des fonctions de contrôle et de recherche. Au fait, les députés devraient faire partie de ce comité, pour pouvoir suivre de plus près toutes les phases par lesquelles passent les aliments, depuis la production jusqu'à la consommation.

Pour donner une idée des causes de la hausse des prix, prenons, par exemple, les produits agricoles. On dit qu'aujourd'hui le prix du bœuf et des autres viandes monte en flèche. Et la raison de cela, on la cherche chez le producteur, aux abattoirs et dans la commercialisation. On a oublié, je crois, lors de l'étude en comité, qu'il y avait